



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

PROCES VERBAL COMMISSION DEPARTEMENTALE JEUNES REUNION DU 03 SEPTEMBRE 2021

Membres présents : Max Gouès et Gilbert Le Gall.

Excusés : Denis Le Dez, Lydie Le Lay, Jean Pierre Héréus et Dominique Bialgues.

Invité : Jérémy Laot.

Réunion à Quimper Maison des sports salle Penfret ouverture de séance à 10h00.

1° Courriers :

Passage en revue de tous les courriers et courriels reçus depuis le 25/08.

2° Championnats :

À la suite de la diffusion du projet de groupes, beaucoup d'engagements sont venus compléter le nombre des équipes dans toutes les catégories. Des ajustements ont été faits également à la demande des clubs. Remerciements à Jérémy pour le suivi et la prise en compte instantanée de toutes les demandes émises.

ETAT DES ENGAGEMENTS A 20H30 LE 14/09/21

	EQUIPES 20/21		EQUIPES ENGAGEES 21/22		
	NBRE	NBRE	EN+ EN-	%	
U18	19	26	7	37%	+ 4 U19 en ligue
U17	55	40	-15	27%	
U16	42	49	7	17%	
U15	78	80	2	3%	
U14	55	55	0	0%	
TOTAL	249	250	1	0%	

Le comité de ligue doit se prononcer sur un éventuel championnat U19 avec très peu de candidats ; 5 clubs concernés dont 4 du district 29. Le nombre d'équipes en U18 pourra être modifié en conséquence.

La commission procède à la numérotation en tenant compte des éléments suivants :

- la grille à 6 reçue,
- les désidératas des clubs,
- le décalage de dates entre les U14 à U16 et les U17 - U18.

3° Coupes :

Coupe Gambardella Crédit Agricole :

Siège : 2 Avenue Georges Pompidou 29200 BREST - Tel 02 98 47 62 47 secretariat@foot29.fff.fr

Antenne : 4 Rue Anne Robert Jacques Turgot 29336 QUIMPER CEDEX - Tel 02 98 47 62 47 dtrepos@foot29.fff.fr



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

Réponse a été faite aux 3 clubs retardataires qui souhaitaient trop tardivement s'inscrire.

Les 2 tours gérés par le district étant très rapprochés, il est établi un pré tirage du 2^{ème} tour en fonction des numéros des matches du 1^{er} tour de 1 à 18 attribué au vainqueur correspondant. Il est ajouté les 2 exempts, à savoir le 19 aux Paotred Dispount Ergué Gabéric et le 20 à l'AG Plouvorn. Des ajustements pourront être effectués en fonction des différences de niveau et du recevant ayant déjà reçu au tour précédent :

1 - 16 / 7 - 20 / 12 - 17 / 5 - 8 / 13 - 2 / 14 - 15 / 8 - 10 / 11 - 4 / 9 - 6 / 18 - 19

4° Ententes et groupements :

RAPPELS :

- une entente n'est valable que pour une équipe dans la catégorie
- un groupement ne peut être constitué que d'un maximum de 5 clubs.

5° U15 foot à 8, U18 foot à 7 :

- Très peu de demandes pour l'instant, mais aussi des demandes pour un foot à effectif réduit dans les catégories U14, U16 et U17.

La commission laisse bien sûr aux clubs la possibilité de réagir

Clôture de la séance à 12h45 :

Prochaine réunion : à définir

Le Secrétaire de la commission
G. LE GALL

Le Président de la commission
M. GOUES

Siège : 2 Avenue Georges Pompidou 29200 BREST - Tel 02 98 47 62 47 secretariat@foot29.fff.fr

Antenne : 4 Rue Anne Robert Jacques Turgot 29336 QUIMPER CEDEX - Tel 02 98 47 62 47 dtrepos@foot29.fff.fr